



Probleme : mettre de mise en demeure j-8

Par **eric38**, le **19/05/2010** à **17:42**

Bonjour,

Je vais essayer de vous exposer mon problème le plus clairement possible.

J'ai signé un contrat de 6 dans une salle de sport il y a 4 mois environ (je suis jeune et insouciant) et après 2 séances, cette salle m'a déçu et n'ayant pas eu le temps de m'y rendre plus fréquemment, j'ai décidé de ne plus y mettre les pieds (car je n'avais pas encore fourni le RIB).

La salle de sport m'a appelé plusieurs fois, mais je ne décrochais pas, dans l'espoir de tomber dans les oubliettes.

Je viens de recevoir aujourd'hui une lettre de mise en demeure me demandant de régler la somme de 406€, et autant vous dire que pour un étudiant qui doit partir dans 1 mois en Argentine, ça ne m'arrange pas du tout :cry:.

A noter qu'il me semble (je ne retrouve pas mon contrat mais j'en suis quasiment certain) que sur le contrat était marqué "abonnement pour 10 mois" alors qu'en fait ce n'était qu'un contrat de 6 mois. Si cette erreur s'avère vraie, puis-je faire passer pour un dol et demander la nullité du contrat ??

Je vous remercie par avance de vos réponses.

Cordialement.